



Lire et Ecrire

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ALPHABÉTISATION

8 Septembre 2009

Communiqué de presse du 4 septembre 2009

GARANTIR LE DROIT À L'ALPHABÉTISATION POUR TOUS

La journée internationale de l'alphabétisation nous invite à nous rappeler qu'aujourd'hui, dans le monde, 776 millions d'adultes – dont deux tiers de femmes – ne savent ni lire, ni écrire, ni compter. Les rapports de l'UNESCO sont alarmants concernant les progrès de l'alphabétisation des adultes et les Nations Unies recommandent de renforcer l'engagement politique en faveur de l'alphabétisation, d'accroître l'efficacité de l'exécution des programmes et de mobiliser de nouvelles ressources pour l'alphabétisation.

Pour **Lire et Ecrire**, c'est aussi l'occasion de rappeler qu'en Belgique, aussi choquant que cela puisse paraître, on peut estimer qu'**1 adulte sur 10 ne sait ni lire ni écrire** ou est en très grande difficulté face à l'écrit. Comment au 21^{ème} siècle une société qui se targue de progrès social partagé peut-elle encore accepter une telle situation ?

La persistance de l'analphabétisme questionne notre fonctionnement démocratique, notre système éducatif, notre volonté d'égalité citoyenne et d'équité sociale.

Il est donc urgent que chaque personne qui le souhaite, **quel que soit son projet ou son statut**, puisse avoir accès à une alphabétisation de qualité.

Pour atteindre cet objectif, Lire et Ecrire demande :

1. **une augmentation et une diversification de l'offre de formation pour rencontrer les besoins non satisfaits.**

Malgré les efforts entrepris – l'offre a doublé entre 1998 et 2008 – la demande de formations en alphabétisation ne peut toujours pas être rencontrée. L'augmentation et la diversification de l'offre des formations en alphabétisation doivent impérativement être poursuivies. Tant dans le cadre de l'Éducation permanente et de l'Enseignement de Promotion sociale que dans le domaine des formations d'insertion socioprofessionnelle, une priorité en Région bruxelloise, et de la cohésion sociale, une priorité en Région wallonne.

Aujourd'hui en **Région wallonne**, les moyens consacrés à l'alphabétisation viennent quasi exclusivement de l'insertion socioprofessionnelle. Or, 52 % des apprenants poursuivent un autre projet... ces personnes n'entrent donc pas dans le cadre des subventions liées à l'insertion professionnelle. Pour pouvoir accueillir toutes ces personnes, Lire et Ecrire demande qu'une politique coordonnée soit menée **dans le cadre d'une politique de cohésion sociale** comme elle l'est actuellement dans le domaine de la formation professionnelle.

En **Région bruxelloise**, l'insertion socioprofessionnelle, en 2008, a offert des places à 525 personnes. Or pour cette même année, sur les 7 428 apprenants engagés dans l'ensemble des formations en alphabétisation à Bruxelles, 1 466 sont des demandeurs d'emplois inscrits (indemnisés ou non) et 1 928 bénéficient d'un revenu minimum d'insertion. Ce qui peut donner un premier ordre de grandeur des besoins en alphabétisation ISP non rencontrés. Au vu de ce constat, Lire et Ecrire demande **une augmentation de l'offre de formation d'alphabétisation dans le cadre des politiques d'insertion socioprofessionnelle.**

L'alphabétisation pour tous et toutes constitue un des socles de l'accès à la citoyenneté, de la formation et de l'emploi. L'alphabétisation, l'éducation permanente, l'insertion sociale et l'insertion socioprofessionnelle se doivent donc d'être inscrites dans des politiques coordonnées, cohérentes et continues, tant en Wallonie, qu'à Bruxelles et en Communauté française.

À cette fin, le secteur de l'alphabétisation doit disposer **de moyens structurels suffisants et coordonnés** pour mener les missions qui lui sont confiées.

Cette année, la journée internationale de l'alphabétisation marque le début d'une nouvelle législature dans les Régions wallonne et bruxelloise ainsi qu'à la Communauté française. Nous serons particulièrement attentifs au suivi de ces revendications et à la réalisation effective des chapitres des déclarations gouvernementales qui touchent aux différents aspects des problématiques d'alphabétisation.

Et plus particulièrement à

2. la mise en place en Communauté française d'une politique d'accueil des primo-arrivants ainsi que le développement de l'offre et la coordination des formations en Français Langue Etrangère.

Il n'existe aujourd'hui, en Communauté française, aucune politique d'accueil des primo arrivants et de trop nombreuses personnes sont orientées vers l'alphabétisation faute de possibilités d'accès aux cours de Français langue étrangère.

3. l'instauration d'une réelle politique concertée de retour à l'emploi et à la formation qui tienne compte des spécificités des publics en difficulté de lecture et d'écriture, de la diversité des situations rencontrées et des histoires individuelles.

De nombreux règlements administratifs entravent de fait les parcours d'insertion des personnes les plus démunies ainsi que les actions des associations.

4. la mise en œuvre concrète des plates-formes territoriales de l'alphabétisation.

Les actions d'alphabétisation se doivent de répondre à un vaste éventail de besoins et de situations des personnes. C'est la raison majeure de l'implication d'acteurs multiples dans ce domaine : associations d'éducation permanente, organismes d'insertion socioprofessionnelle, organismes d'accueil des migrants, CPAS, pouvoirs locaux, enseignement de promotion sociale, organismes publics en charge de l'emploi et de la formation, organismes culturels, partenaires sociaux,...

Depuis 2006, consciente de cette situation, la Conférence interministérielle sur l'alphabétisation et son Comité de pilotage ont opté pour une politique plus coordonnée au niveau de l'ensemble du territoire de la Communauté française. Aujourd'hui, les moyens nécessaires doivent être dégagés à Bruxelles, opérationnalisés en Wallonie afin de :

- réfléchir et analyser la politique en matière d'alphabétisation en vue de poursuivre un plan d'action au niveau de l'ensemble des régions ;
- développer la collaboration entre acteurs à l'échelle territoriale et augmenter l'efficacité des actions d'alphabétisation et des dispositifs de lutte contre l'analphabétisme.

Lire et Ecrire est également particulièrement concernée par les questions de **prévention**, et plus particulièrement par la question de l'école. Notre action n'a pas de sens si on ne peut **garantir une école de la réussite pour tous**.

Encore aujourd'hui, beaucoup trop de jeunes sortent du système scolaire sans maîtrise des savoirs de base et sans diplômes. L'enseignement est au cœur des débats de société et sera un enjeu important de cette législature. Des réformes sont prévues. Nous veillerons à ce qu'elles permettent réellement **l'accès de tous** à ce droit fondamental qu'est l'éducation.

Jean-Marie Schreuer, président de Lire et Écrire Wallonie et Anne Binet, vice-présidente de Lire et Ecrire Wallonie - Alain Leduc et Daniel Fastenaekel, co-présidents de Lire et Ecrire Bruxelles - Catherine Stercq, directrice de Lire et Ecrire Communauté française - Anne-Hélène Lulling, directrice de Lire et Ecrire Wallonie et Anne-Chantal Denis, directrice de Lire et Ecrire Bruxelles

Pour nous contacter :

Lire et Ecrire en Communauté française
Rue Charles VI, 12- 1210 Bruxelles
1000 Bruxelles
☎ 02/502.72.01
Courriel : lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be

Lire et Ecrire Bruxelles
Crystal Palace (4^{ème} étage)
Rue de la Borne, 14 – 1080 Bruxelles
☎ 02 412 56 10
Courriel : coordination.bruxelles@lire-et-ecrire.be

Lire et Ecrire Wallonie
Harscamp – Rue Saint Nicolas, 2 – 5000 Namur
☎ 081 24 25 00
Courriel : coordination.wallonne@lire-et-ecrire.be

Lire et Ecrire Brabant Wallon
Boulevard des Archers, 21 – 1400 Nivelles
☎ 067 84 09 46
Courriel : brabant.wallon@lire-et-ecrire.be

Lire et Ecrire Centre Mons Borinage
Place Communale 2 – 7100 La Louvière
☎ 064 31 18 80
Courriel : centre.mons.borinage@lire-et-ecrire.be

Lire et Ecrire Charleroi
Rue de la Digue, 1 – 6000 Charleroi
☎ 071/30 36 19
Courriel : charleroi@lire-et-ecrire.be

Lire et Ecrire Hainaut Occidental
Quai Sakharov, 31 – 7500 Tournai
☎ 069/22.30.09
Courriel : hainaut.occidental@lire-et-ecrire.be

Lire et Ecrire Liège Huy Waremme
Rue Wiertz, 37b – 4000 Liege
☎ 04/226.91.86
Courriel : liege.huy.waremme@lire-et-ecrire.be

Lire et Ecrire Luxembourg
Place Communale, 2b – 6800 Libramont
☎ 061/41.44.92
Courriel : Luxembourg@lire-et-ecrire.be

Lire et Ecrire Namur
Rue Relis Namurwès, 1 – 5000 Namur
☎ 081/74.10.04
Courriel : namur@lire-et-ecrire.be

Lire et Ecrire Verviers
Boulevard de Gérarchamps, 4 – 4800 Verviers
☎ 087/35.05.85
Courriel : verviers@lire-et-ecrire.be